



ARÉNA JOANNIE ROCHETTE

Procédure d'inscription et de paiement – Hockey adulte Saison 2025-2026

1. Tarification générale

La tarification horaire pour la saison 2025-2026 est fixée à 275 \$ / heure, conformément au règlement 986.

2. Étapes pour l'inscription d'une équipe:

1. Compléter le formulaire de la liste des membres disponible sur le site web de la Ville.
2. Fournir une liste de 11 joueurs minimum par équipe.
3. Payer un montant de 150 \$ par joueur lors de l'inscription, résidents ou non. Les frais de 150 \$ est applicable par saison, par inscription ou participation. Les inscriptions sont prises PAR ÉQUIPE et non par ligue.
4. Les résidents de Berthierville peuvent demander le remboursement du 150 \$ en complétant une demande au plus tard le 15 novembre 2025, en se présentant à la réception de l'hôtel de ville. Une pièce d'identité prouvant l'adresse de résidence devra être présentée.

3. Contrat de location et paiement des heures de glace:

L'organisateur doit lire attentivement les clauses et obligations du contrat de location et procéder à la signature. Selon les clauses du contrat, les paiements mensuels doivent être faits avant le 1er jour ouvrable du mois courant. Tout retard entraîne la suspension de la location.

4. Ajout de joueurs en cours de saison:

L'organisateur doit obligatoirement déclarer tout joueur ajouté pendant la saison et payer les frais de 150\$ avant qu'il puisse participer à un match.

5. Modes de paiement acceptés:

- Carte de crédit
- Carte de débit
- Argent comptant

Le contrat devient officiel dès la réception des sommes dues pour l'inscription des équipes et le premier versement du contrat de location de glace.

6. Coordonnées:

Ville de Berthierville – Service des loisirs

📍 Adresse : 588, rue De Montcalm

☎ Téléphone : 450 836-7035 poste: 4005

✉ Courriel : reception@ville.berthierville.qc.ca

🌐 Site web : <https://www.ville.berthierville.qc.ca/>